

**30 et 31 mai 2023** (14 heures)

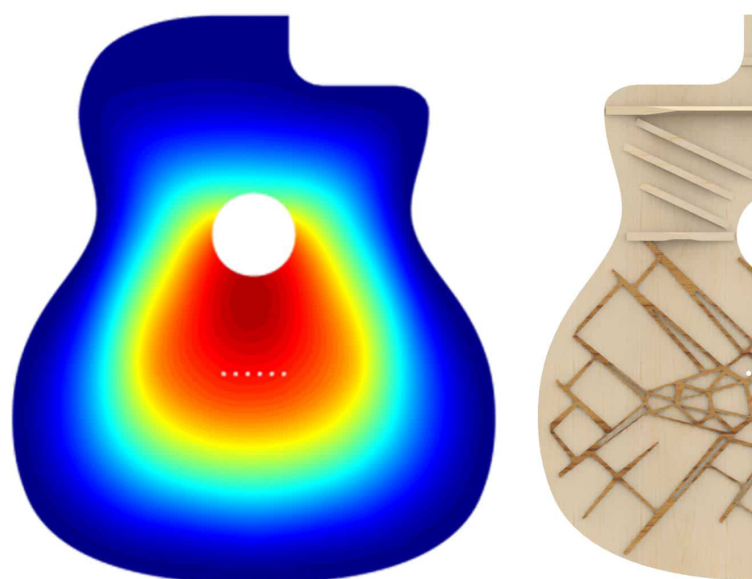
Date limite d'inscription : 15 mars 2023



## Acoustique appliquée et mesures à l'atelier

605€

Prise en charge financière possible (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS...)



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se former aux éléments de base en acoustique, vibrations et mécanique des instruments, en particulier la caisse de résonance
- Connaître et utiliser les différentes techniques de caractérisation objective des instruments
- Caractériser mécaniquement le bois de lutherie avec des méthodes accessibles en atelier

### INTERVENANT

#### Romain VIALA

Ph. D, Chercheur, Responsable du service Recherche & Innovation de l'ITEMM

### PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Techniciens en instruments de musique, luthiers, scientifiques, amateurs d'expérimentation et de technologies

### EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 15 personnes

### LIEUX DE LA FORMATION

ITEMM  
71 Avenue Olivier Messiaen  
72000 LE MANS

### FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- Modélisation 3D avec FREECAD
- Initiation à l'utilisation d'une imprimante 3D
- Créer des formats audio et vidéo pour promouvoir son activité
- Fabrication de composites sandwich à fibres végétales pour instruments de musique

### PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

#### Jour 1

Théorie :

- Acoustique générale
- Comprendre la dynamique de la corde
- Analyser les vibrations de la caisse

Pratique :

- Présentation des différentes techniques de mesure
- Réaliser des mesures sur un instrument
- Interpréter les résultats des mesures

#### Jour 2

- Réaliser des mesures sur des bois de lutherie
- Évaluer les propriétés du bois
- Évaluation et retours sur la formation

### HORAIRES DE LA FORMATION

Lundi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Mardi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

### CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : [formation.continue@itemm.fr](mailto:formation.continue@itemm.fr)

## COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques, fournitures incluses.

Tarif net ne comprenant pas l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901 n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charge financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AFDAS, AGEFICE, OPCOS...)

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

### Pour vous inscrire :

<https://itemm.fr/itemm/formations/formation-professionnelle-continue/>

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à partir du premier contact.

## MOYENS À DISPOSITION

Ateliers spécialisés, outillage, supports de cours et techniques. L'ITEMM fournit les instruments supports.

## ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous consulter pour étudier la faisabilité en fonction de votre situation.

Contact : [gaelle.chaillou@itemm.fr](mailto:gaelle.chaillou@itemm.fr)

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

### Avant la formation

À réception de la fiche d'inscription, un questionnaire vous est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée à vos besoins. Nous mesurons l'adéquation des prérequis, vos niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation.

Ce questionnaire nous permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

### Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Ces évaluations sont associées à un tour de table en présence du formateur.

### Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

## CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : [formation.continue@itemm.fr](mailto:formation.continue@itemm.fr)